La Bussièroise n°5 janvier 2022



LE MOT DU MAIRE

Avant de refermer le livre 2021, un petit retour sur les dernières manifestations de l'année qui se sont déroulées dans notre village. Plusieurs d'entre elles ont hélas dû être annulées mais heureusement certaines ont pu avoir lieu, je vous laisse les découvrir.

Et maintenant, place à 2022 avec son lot de bonnes résolutions. J'aurais aimé vous parler de tout cela de vive voix lors de la cérémonie des vœux de la municipalité mais cette année encore elle a été annulée en raison des conditions sanitaires. Avec les membres du conseil municipal, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022, la réalisation de tous vos projets personnels ou professionnels et surtout une bonne santé, c'est d'autant plus vrai en les temps qui courent. Pascal Brun Bonne lecture à toutes et à tous.

Marché de Noël du samedi 04 décembre 2021

L'organisation de ce 1er marché de Noël, initiée par Sylvie Gardette, 2^{ème} adjointe, a été une réussite.

Un peu plus de 300 personnes sont venues flâner entre la quinzaine d'artisans et commerçants de la commune et des communes voisines. Chacun a pu apprécier la diversité des stands des exposants aux sons des chants de Noël.



C'est pourtant sous une pluie battante que le marché de Noël a débuté et qu'il a été peu réjouissant de refuser l'accès aux personnes ne possédant pas le Passesanitaire.

En effet, le durcissement des conditions sanitaires a monopolisé plus de personnes en raison du contrôle aux deux entrées du marché.

Plusieurs associations de la commune ont apporté leur aide. Le

comité des fêtes s'est engagé à vendre des sapins dont 100% des bénéfices ont été reversés au Téléthon. Il avait également prévu une buvette avec la vente de gaufres. « Le Lien », branche du comité a confectionné divers objets de décorations comme l'an passé.

Les bénévoles de la bibliothèque se sont associées à cette manifestation en retirant certains ouvrages des rayons (désherbage) pour leur donner une seconde vie auprès des familles.

Pour aider les familles à financer leur voyage en « Classe verte » à Saint-Front (en Haute-Loire), les élèves de CM de l'école « Etienne Mulsant », avec l'aide du Sou des écoles, ont vendu de belles décorations confectionnées par leurs soins.

Petits et grands ont pu à loisirs profiter de la présence du Père Noël. Des attractions, telles que la pêche aux canards et les balades en poney ont pu réjouir les plus jeunes.

Les familles ont eu à cœur de se retrouver et d'affectionner ces valeurs de partage et de bonne humeur.







Les participants ont apprécié cette première dans notre village.

La municipalité les en remercie. Cette opération n'aurait pas eu lieu sans eux et plus particulièrement pour leurs dons au Téléthon



2021





La 2ème adjointe et son équipe de la commission « embellissement du village » remercient le soutien et l'implication de chacun et de la collecte reversée au Téléthon (520 €).



Cérémonie officielle du 11 novembre 2021 de la commémoration de la Grande Guerre

L'association du village, l'A.C.P.G. / C.A.T.M. (Association des anciens combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc) s'est réunie au monument aux morts (ancien cimetière). Etaient présents une délégation de la municipalité, les pompiers d'Amplepuis, la gendarmerie, les Amis musiciens d'Amplepuis et quelques habitants de la commune.

Cette cérémonie officielle de l'Armistice commémore la victoire et la paix et

rend hommage à tous les morts pour la France.

Président de l'A.C.P.G. /C.A.T.M M. Marcel PONTET // Contact tél. 04 74 64 46 65

Un diaporama concernant les cérémonies du 11 novembre du Département du Rhône a été publié sur le site web du Progrès.

leprogres.fr/societe/2021/11/11/11-novembre-les-communesdu-rhone-commemorent-la-grande-guerre



Arbre de Noël – Séniors et personnel communal

Compte-tenu du contexte sanitaire et des consignes données par le Préfet le 30 novembre dernier, l'arbre de Noël des seniors et celui du personnel communal ont été une nouvelle fois annulés cette année.



Suite à l'arrivée de la 5ème vague du virus de la COVID entrainant un rebond épidémique, le Préfet nous incite à la prudence. Il est recommandé de redoubler de vigilance d'où l'importance des gestes barrières:

- Se laver les mains très régulièrement ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle ;
- Ne pas se toucher le visage ;
- Respecter une distance physique d'au moins 2 mètres ;
- 📎 Porter un masque chirurgical, ou en tissu assurant une filtration de plus de 90 % (dits de catégorie 1), quand la distance de 2 mètres ne peut être respectée ;
- 义 Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Comme l'an passé, les séniors du village ont reçu à leur domicile des bons d'achat. Pour ceux résidant à l'hôpital un colis leur a été porté.

La municipalité est consciente que le goûter des séniors, moment de convivialité, est impacté par cette nouvelle propagation de la COVID-19. Elle ne manquera pas d'apporter son soutien aux familles qui en sont désireuses.

En cette fin d'année 2021, notre doyenne, M^{me} Raymonde BIOLAY (97 ans) vient de nous quitter.

Au village, un de nos doyens, M. Henri PENZO, a eu la visite de M. Jean COUTURIER (photo ci-contre), conseiller délégué aux Bâtiments. Ils ont, dans le passé, travaillé ensemble dans sa menuiserie familiale.

Nomination du 3^{ème} Adjoint au Conseil Municipal du 14 décembre

Pascal TRAMBOUZE, conseiller délégué à la voirie a été proclamé 3ème adjoint au Maire, lors du conseil municipal du 14 décembre 2021 au scrutin secret.

Monsieur le Maire lui a délégué ses fonctions dans le domaine de la Voirie, du Cimetière et de la gestion fonctionnelle du service technique de la commune.

Espace réservé aux conseillers élus n'appartenant pas à la liste majoritaire

2021 laisse sa place à 2022...

Une année qui a fait parler d'elle avec un été plus ou moins ensoleillé, des restrictions sanitaires, la vaccination, et une épidémie qui est repartie à la hausse.

En fin d'année, la neige a fait son apparition, obligeant tout à chacun à sortir la pelle à neige. Ce qui annonçait que les fêtes approchaient.

Pour 2022, soyons optimistes et positifs pour retrouver nos activités habituelles, afin de pouvoir vivre normalement. En espérant que les FÊTES de fin d'année se soient bien passées, nous vous souhaitons : UNE BONNE ANNÉE 2022 à vous et vos proches.

L'équipe de DEMAIN



L'arbre de Noël du Sou des écoles

Noël à l'école, a été l'occasion pour la classe de Mme M. GIBAUD (C.M.) de tenir un stand au marché de Noël du village. Le Sou des écoles remercie la municipalité, les enfants et leur famille ainsi que tous les visiteurs qui ont permis la réussite de cette action.

2021 a aussi été l'occasion de renouer avec le monde artistique. Le 13 décembre, Le Sou des écoles a offert un spectacle alliant magie et chansons à tous les élèves. La venue de Raphaël LACOUR, imitateur-humoriste a su captiver son public.

Petits et grands ont été ravis!





Les contes de Noël de la bibliothèque municipale



Les bénévoles de la bibliothèque municipale avaient décidé d'organiser un mercredi après-midi récréatif à la Salle Hors-Sacs avec jeux, dessins, contes animés « Kamishibaï » * et goûter. Les assistantes maternelles, les bébés et les familles y étaient invités. Dans le cadre des opérations « Bébés lecteurs » ou « Premières pages », les bébés de la commune nés en 2019 et 2020 auraient eu le plaisir de recevoir un livre distribué par le département « Regarde, ça bouge! » de Lucie ALBON mais la pandémie a empêché cet échange culturel.

Dans ce contexte difficile, les bénévoles ont réfléchi à une autre solution et seraient heureuses d'accueillir, lors des permanences, les familles concernées pour offrir à ces petits lecteurs en herbe un joli livre adapté à leur âge. N'hésitez pas à venir les rencontrer!

* Petit théâtre d'images : outil pédagogique à destination des jeunes enfants qui est composé d'un castelet en bois, portable, appelé « butaï », dans lequel on glisse des planches illustrées en papier. L'ensemble de ces planches forment une histoire.

Mail: bibliostjean@yahoo.com

Dates à retenir pour 2022!

- Vendredi 18 mars : Dictée, à la salle communale.
- 🕖 Samedi 19 mars : Printemps des poètes « L'Ecritoire d'Estieugues » avec la participation de l'association culturelle de COURS, à la bibliothèque.
- **Vendredi 13 Mai 2022 :** RenCONTrES avec Georges Brassens par *L'Ecritoire d'Estieugues*, à la Salle Hors-Sac (textes et chansons par Michel GRANGE et Gilles CHERBUT).

Les préambules des vacances de Noël avec l'Association des familles

L'association des familles a relancé ses activités familiales en offrant 2 moments privilégiés à ses adhérents avant les fêtes de Noël. Elle en a fait également profiter toutes les familles du village.

Le samedi 18 décembre 2021, elle a proposé un spectacle de magie qui a enchanté 93 spectateurs de tous âges. Enfants comme adultes se sont laissés emporter dans un monde merveilleux et ont participé activement aux tours présentés. A la fin de la représentation, la surprise fut grande de voir apparaître le Père Noël offrant un sac de friandises à tous les enfants.

Le lendemain, dimanche 19 décembre, ce sont 50 personnes qui se sont rendues à une séance privée au cinéma AGORA de Thizy les Bourgs. La projection en avant-première du film « *VAILLANTE* » leur était offerte par l'association. Petits et grands ont pu partager un bon moment en famille.

Malgré les conditions sanitaires contraignantes, l'association des familles a mis en place des protocoles adaptés pour que les familles puissent de nouveau sortir, partager et pratiquer.

En plus des activités sportives qui ont démarré en septembre (yoga, Pilates, Zumba, trampo., step, renforcement musculaire, Country, Teensfit) sont prévus cette saison : un week-end au Futuroscope les 12 et 13 février prochains, une soirée privée à la patinoire de Roanne, une journée de ski à Chalmazel, un après-midi jeux de société, une Zumba party, une journée en parc d'attractions...

N'hésitez pas à vous renseigner et à les rejoindre!

Téléphone : **07 81 76 62 08**

Mail : association.familles.stjean@orange.fr



 $association \hbox{-} familles \hbox{-} saint \hbox{-} jean. fr$







www.facebook.com/Mairie-de-St-Jean-la-Bussiere

Mairie

Place Antonin Goujat 69550 Saint Jean La Bussière

Tél. 04 74 64 07 18 Mail: mairie@saintjeanlabussiere.com

Lundi, Mardi : **8h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00**

Mercredi : **9h00 - 12h00**

Jeudi, Vendredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'ouverture















PANNEAU POCKET fait peau neuve et change son logo ainsi que ses couleurs et poursuit sa belle aventure à vos côtés. Cette nouvelle application ressemble désormais à cela, qu'en dites-vous ?











Panneau lunimeux



Site de la commune :

https://saintjeanlabussiere.com

Prochainement, une enquête sur les moyens de communication, mis en œuvre par la commission communication, sera lancée sur le site de la commune!

Nous vous remercions pour votre participation!



Mise en service d'une antenne Orange

Alors que la dernière technologie 5G s'étend progressivement sur le territoire, des habitants aimeraient juste avoir accès au réseau : c'est de plus en plus pénalisant ! Qu'elles soient professionnelles, personnelles ou urgentes, les communications sont particulièrement limitées pour diverses raisons (zones blanches, couverture mobile...).

Aussi, le rehaussement de l'antenne de téléphonie intervient petit à petit sur la région.

Bientôt, une meilleure couverture grâce à l'implantation d'une antenne 4G qui couvrira une zone d'un rayon de 2,5 kms. Son emplacement a été retenu par l'entreprise ORANGE, parmi ceux offrant la plus large diffusion.





Qui doit déneiger le trottoir devant chez vous ?

Alors qu'un épisode neigeux a traversé le territoire de la commune, vous vous posez peut-être la question de savoir quelles sont les missions de chacun d'entre nous pour permettre une circulation la plus normale possible en toute sécurité.

La commune a la charge de déneiger les voies ouvertes à la circulation publique, les parkings publics ainsi que les trottoirs du Bourg.

Les services techniques ne sont pas habilités à déneiger les cours ou parkings privés ainsi que les voies non ouvertes à la circulation publique.

La priorité est donnée à l'accès aux bâtiments communaux, l'école, le médecin, les commerces et les axes de grand passage.

Dans ces moments compliqués et pour se prémunir au maximum d'éventuels accidents, la Municipalité compte sur la participation de tous.

Ainsi, l'arrêté municipal n° 2021-82 portant sur les règles de déneigement demande à chaque riverain de bien vouloir déneiger et saler, en cas de verglas, le trottoir ou la chaussée devant son domicile.

Enfin, pour améliorer le travail des services techniques, nous demandons aux habitants de privilégier un stationnement des véhicules chez eux ou sur les parkings afin de laisser libre les voies de circulation et ainsi permettre le passage des tracteurs.

Nous avons bien conscience des difficultés de chacun lors des épisodes neigeux, et le personnel communal fait tout son possible mais tout le monde ne peut pas être déneigé en même temps. Nous comptons sur la compréhension, la patience et la solidarité de toutes et tous.